

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Reconnaissance de la valeur des internats en psychologie
Un pas dans la bonne direction, selon l'APTS**

Longueuil, le 11 novembre 2016 – La mobilisation exemplaire de la Fédération interuniversitaire des doctorant.e.s en psychologie (FIDEP) porte ses fruits. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a en effet annoncé son intention de mettre en place un programme de bourses afin d'offrir un soutien financier aux internes en psychologie. Rappelons que ces derniers ne bénéficient d'aucune rémunération pendant la durée de leur internat, soit 1 600 heures. « Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, indique la 1^{ère} vice-présidente de l'APTS, Martine Robert. Nous encourageons maintenant le gouvernement à aller plus loin et à offrir un véritable salaire aux doctorants, à la hauteur du travail indispensable qu'ils et elles effectuent auprès de la population. »

L'APTS soutient vigoureusement la FIDEP. « L'apport des internes est essentiel aux psychologues du réseau de la santé et des services sociaux, qui souhaitent leur retour dans leur milieu clinique afin de les aider à donner des services à une population qui en a grandement besoin, ajoute la 1^{ère} vice-présidente. En effet, les internes prennent en charge des patients et aident à réduire les listes d'attente. Il s'agit d'un travail qui nécessite de véritables compétences professionnelles et il est temps que le gouvernement le reconnaisse. »

Rappelons que les doctorants en psychologie prodiguent des services professionnels à plus de 12 000 Québécois chaque année, majoritairement dans le réseau public. Malgré une formation universitaire d'au moins six ans, les internes du Québec sont les seuls en Amérique du Nord à ne pas être rémunérés pour leur travail. Or, avec un nombre d'années d'études équivalent à celui des internes en psychologie, les résidents en médecine du Québec reçoivent près de 45 000 \$ lors de leur première année de pratique.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)